

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2017
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h10.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 1^{er} décembre 2016
- **VALIDE** l'inscription, à l'annexe 2 de la convention-cadre avec l'EPFL, des périmètres opérationnels distincts « Secteur Rive Droite » et « Secteur Couronné Artisans »
- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 80% de l'emprunt de 3 000 000 € que SODEVAM se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne pour mener à bien les travaux d'aménagement sur la ZAC Espace Meilbourg, soit un montant garanti de 2 400 000 €
- **AGRÉE** la candidature de la SCI LYFRA à la place de la société FH ENERGIE en vue de son implantation sur la zone artisanale de la ZAC Metzange-Buchel et **FIXE** le prix de cession du terrain à 30 € le m²
- **DECIDE** l'octroi d'une subvention d'investissement de 2 000 € au Bassin d'Éducation et de Formation de Thionville – Hayange – Rombas (BEF) pour la 11^{ème} édition du Salon de la Découverte Professionnelle organisé les 9 et 10 février 2017
- **APPROUVE** la convention relative à la conservation des archives communautaires à signer avec la Ville de Thionville pour une durée de 5 ans
- **APPROUVE** la convention de prestations de services relative à la réalisation de reportages photos et vidéos par la Ville de Thionville pour les besoins de la Communauté d'Agglomération

La séance est levée à 20h15.